

TOULOUSE, QU'EN EST-IL DE LA SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL ?

La délégation aux droits des femmes du Sénat a rendu, en 2023, un rapport sur le manque de prise en compte des répercussions du travail sur la santé des femmes. Les chiffres sont éloquentes, surtout en ce qui concerne les violences sexistes et sexuelles au travail.

A Toulouse, institutionnels et acteurs de la prévention se mobilisent.

La santé au travail des femmes

Les femmes continuent de faire face à des défis spécifiques en matière de santé au travail.

Elles sont davantage affectées à des tâches dites plus fines mais qui, par leur répétition, leur rythme ou les contraintes professionnelles dans lesquelles elles sont effectuées, peuvent être très usantes.

Aujourd'hui, on constate que les femmes sont plus particulièrement touchées par l'usure physique (troubles musculo-squelettiques) et psychique (stress, épuisement, burnout).

On note également que 20% des femmes ont subi au moins un fait de violence (agression, harcèlement, violence sexiste ou sexuelle) dans le cadre du travail au cours de l'année écoulée.

Violences sexistes et sexuelles au travail : l'Occitanie se mobilise !

Les violences sexistes et sexuelles appelées VSST représentent aujourd'hui un risque professionnel à part entière. Les prévenir fait partie de l'obligation légale de l'employeur.

Il s'agit pour l'entreprise de mettre en place des actions de prévention visant à sensibiliser les employés, à promouvoir une culture du respect et à fournir des canaux de signalement confidentiels aux victimes ou aux témoins.

Des formations régulières sur le harcèlement et les comportements inappropriés contribuent également à créer un environnement de travail sécuritaire et respectueux.

C'est notamment le cas en Occitanie, où la santé au travail des femmes est un thème central du Plan Régional Santé Travail avec notamment, une place conséquente donnée à la prévention des VSST.

A cet effet, une action spécifique a été initiée par la DREETS et les acteurs de la prévention (PREVALY, SMTI82, CMIST, Aipals, Carsat, MSA, Aract) et financée par le Ministère du travail.

Des journées de formation à destination des préventeurs et des entreprises ont été mises en place et un kit d'outils pour intégrer les violences sexistes et sexuelles comme un risque professionnel a été créé.

Prévenir les VSST avec son service de santé au travail

Avec la mobilisation des institutionnels autour de ces sujets, la prévention des VSST trouve de plus en plus d'écho auprès des entreprises.

Pour initier une stratégie de prévention des VSST, l'entreprise peut s'appuyer sur les outils développés par la DREETS et se tourner vers son service de santé au travail.

A Toulouse, Prevaly accompagne ses adhérents dans leur volonté de prévenir les VSST. Cet accompagnement, inclus dans la cotisation, va de l'identification des risques présents dans l'organisation à l'élaboration d'un plan d'action adapté aux besoins et à la culture de l'entreprise.

Un groupe de travail Prevaly est particulièrement mobilisé sur le sujet et organise régulièrement des sensibilisations ludiques et interactives pour outiller les acteurs de l'entreprise.

Pour bénéficier de cet accompagnement, l'entreprise peut contacter son Médecin du Travail.

CONTACT PRESSE